



Les GPAS: Une alternative pour faciliter l'accès des exploitants et exploitantes agricoles familiales aux semences de qualité dans la Grand'Anse

Les GPAS: Une alternative pour faciliter l'accès des exploitants et exploitantes agricoles familiales aux semences de qualité dans la Grand'Anse

Rédaction : Danio Darius

Edition : Danio Darius

Contribution: Woudy Thomas

Jean Marie Fresnel Germain

Tous droits réservés

@Juillet 2023

Table des matières

Résumé	6
Abréviation et acronymes	6
1 INTRODUCTION	7
2 <u>La problématique de la semence en Haïti</u>	8
3 <u>Historique des GPAS en Haïti</u>	9
3.1 <u>Des unités de Production de Semences Artisanales aux GPAS</u>	9
3.2 <u>Une alternative à l'indisponibilité des semences qui sont parfois de mauvaise qualité</u>	10
3.3 <u>Présentation des GPAS accompagnés</u>	11
3.4 <u>Organisation des GPAS</u>	11
3.5 <u>Montage des GPAS</u>	12
3.6 <u>Rôles des acteurs</u>	12
3.7 <u>Une activité économique viable</u>	13
4 <u>Prendre parti en faveur des GPAS</u>	14
4.1 <u>Renforcement des compétences techniques des GPAS</u>	14
4.2 <u>Renforcement des capacités physiques des GPAS</u>	15
4.3 <u>Positionner les GPAS</u>	15
4.4 <u>Produire des semences tout en préservant l'environnement</u>	16
4.5 <u>Transparence et participation</u>	17
5 <u>Succès et échecs du projet</u>	17
6 <u>Ce que nous avons appris</u>	18
7 <u>Défis et contraintes</u>	19
8 <u>Recommandations</u>	20

Résumé

Dans sa composante portant sur le renforcement et la mise en réseau des organisations paysannes, le Programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive (PAGAI), mis en œuvre par Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR de 2018 à 2022 a développé un partenariat avec l'organisation HEKS/EPER pour l'accompagnement de cinq organisations paysannes dans la production, le stockage et la commercialisation de semences artisanales dans le département de la Grand'Anse. HEKS/EPER exécutait depuis janvier 2018 le projet de développement et de renforcement de capacité de Groupement de Production Artisanale de Semences. Sept GPAS ont été jusque là accompagnés. La collaboration avec Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR depuis janvier 2020 a fait passer le nombre à douze. Les objectifs visés par le projet de développement et de renforcement de capacités de groupements de production artisanale de semences sont de deux ordres : 1) accompagner et renforcer les GPAS mobilisés, dans leur modèle de production, de commercialisation et de protection de semences reproductibles et 2) contribuer à la fonctionnalité d'une plateforme thématique de concertation, de niveau départemental, sur la question de semences. Trois séries d'actions ont été entreprises au profit des GPAS en vue d'aboutir à ces objectifs. Les GPAS ont été accompagnés dans leur structuration ; ils ont été renforcés dans leurs capacités techniques et enfin des actions ont été entreprises en vue du renforcement de leurs capacités physiques. Au-delà des actions visant le renforcement des compétences techniques des membres des GPAS et des capacités physiques de ces structures, de nombreuses initiatives ont été prises en vue de leur reconnaissance en tant qu'entreprises de service et la certification des semences qu'ils produisent. Le projet de développement et de renforcement de capacité de Groupement de Production Artisanale de Semences a été mis en œuvre selon une approche agro écologique. Cette approche désigne l'application d'un ensemble de techniques visant la pratique d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des spécificités écologiques. Le projet a beaucoup misé également sur la transparence et la participation. Les succès du projet résident dans l'adéquation entre les interventions et les besoins réels des paysans, l'amélioration du rendement de la production agricole, la disponibilité et la qualité des semences produites. L'existence des GPAS a favorisé l'émergence de mutuels de solidarité. De meilleurs résultats auraient pu être obtenus si ce n'étaient l'éloignement des parcelles de production, l'archaïsme de la production agricole qui dépend totalement des conditions météorologiques, l'absence de synergie entre les acteurs du secteur, l'absence de culture de reddition de compte et la faiblesse des institutions étatiques dont les BAC.

Abréviation et acronymes

ASEC : Assemblée des Sections Communales

BAC : Bureau Agricole Communal

CASEC : Conseil d'Administration des Sections Communales

DD : Directeur / Directrice Départementale

DDA : Direction Départementale de l'Agriculture

DDC : Direction du développement et de la coopération Suisse

DDE : Direction Départementale de l'Environnement

EA : Exploitation Agricole

EAF : Exploitation Agricole Familiale

ECC : Espace de Concertation Communale

ECD : Espace de Concertation Départementale

ECSC : Espace de Concertation de Section Communale

GP : Groupement de Paysans

GRD : Gestion des Risques et Désastres

MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MdE : Ministère de l'Environnement

OF : Organisation de Femmes

ONG : Organisation Non Gouvernementale

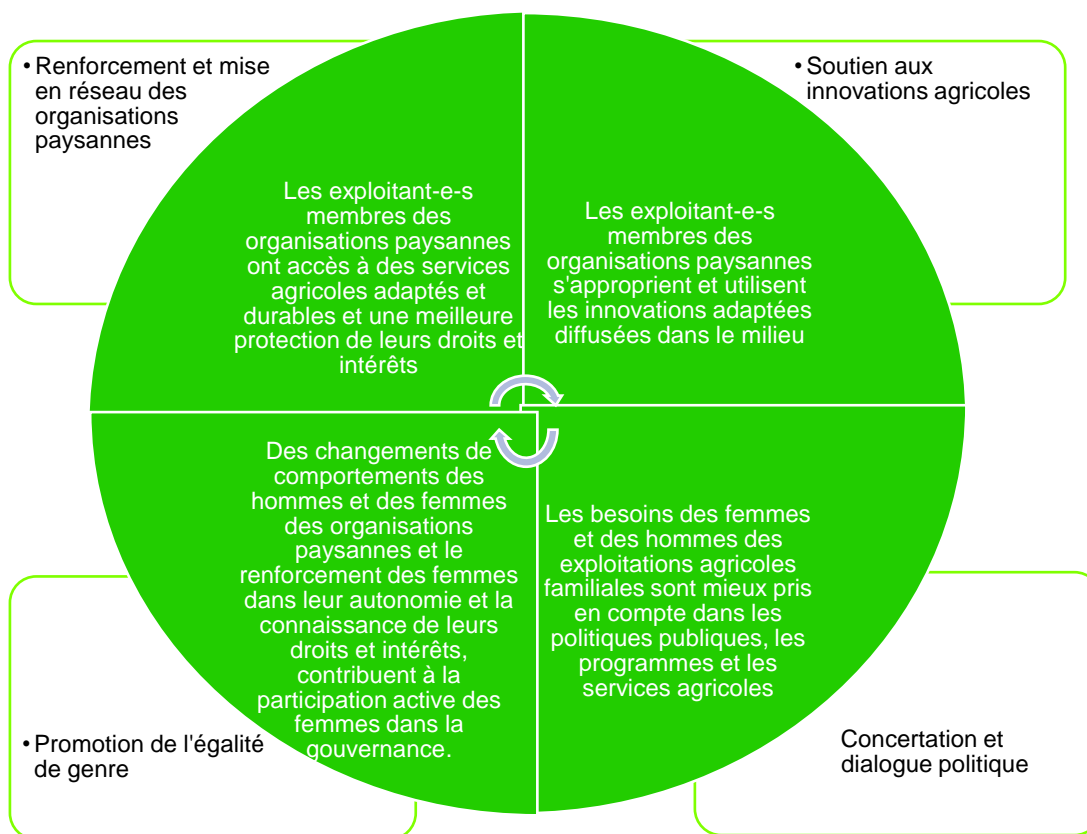
OPA : Organisation Paysanne

PAGAI : Programme d'Appui à la Gouvernance Agricole Inclusive

1 INTRODUCTION

Lancé en 2018, le Programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive (PAGAI) est mis en œuvre par Helvetas Haïti, GRAMIR et AVSF à Roseaux, Beaumont, Chardonnières et à Les Anglais dans les départements de la Grand'Anse et du Sud. Financé par la Direction de Développement et de la Coopération de l'Ambassade de Suisse en Haïti, le programme veut que « les femmes et les hommes des exploitations agricoles familiales participent à la gouvernance du secteur agricole au niveau local et améliorent la performance et la rentabilité économiques de leurs exploitations ». L'un des leviers pour arriver à cet objectif est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs des communes susmentionnées, notamment des organisations paysannes, afin qu'elles soient capables de porter des services et des propositions d'amélioration de l'environnement socio-économique du secteur agricole pour le développement d'une agriculture familiale paysanne performante. PAGAI cherche ainsi à obtenir des dynamiques de changements durables sur quatre composantes d'intervention.

Composantes du programme PAGAI



Dans le cadre de la composante portant sur le renforcement et la mise en réseau des organisations paysannes, Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR ont signé un accord de partenariat avec l'organisation HEKS/EPER en vue d'accompagner cinq organisations paysannes dans la production, le stockage et la commercialisation de semences artisanales. HEKS/EPER mettait en œuvre depuis janvier 2018 le projet de développement et de renforcement de capacité de Groupement de Production Artisanale de Semences. Sept GPAS ont été jusque là accompagnés. La collaboration avec Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR depuis janvier 2020 a fait passer le nombre à douze.

L'un des objectifs poursuivis à travers les GPAS est de faciliter la disponibilité des semences qui constituent une porte d'entrée pour la production agricole. En 2011, les besoins nationaux en

termes de semences améliorées étaient estimés à 21 750 tonnes métriques pour une capacité installée de 3 991 tonnes métriques, selon un rapport de la FAO. De plus, selon les agriculteurs, les grains achetés sur le marché ne sont pas toujours de bonne qualité et se présentent comme un mélange de variétés avec aussi parfois un taux de germination bas.

Entre janvier 2020 et juin 2021, soit seulement dix-huit mois, les douze GPAS soutenus par HEKS/EPER et PAGAI ont produit 66 tonnes métriques de semences qui ont été vendues à plus de quatorze mille paysans et quatorze organisations non gouvernementales. De cette production, 6 tonnes métriques ont été conservées à titre de réserve stratégique.

Dans ce document de capitalisation, nous allons présenter les Groupements de Production Artisanale de Semences comme une alternative aux difficultés ayant rapport à l'accès aux semences tout en mettant l'accent sur les stratégies de production, de conservation et de commercialisation des semences et sur ce qui peut être qualifié de bonnes ou de mauvaises pratiques dans la mise en place de ces entités.

Ce document sera divisé en quatre parties. Dans la première partie, nous poserons la problématique de la semence en Haïti. Dans la deuxième partie, nous aborderons la question des GPAS d'un point de vue historique. Dans la troisième partie, nous passerons en revue le cas des GPAS, en mettant un accent sur leur structuration et leur stratégie de production, de conservation et de commercialisation des semences. On verra dans cette partie, l'impact de cette activité sur les conditions socioéconomiques des paysans. La quatrième partie sera consacrée aux leçons apprises.

2 La problématique de la semence en Haïti

L'agriculture constitue le plus important secteur pourvoyeur d'emplois en Haïti. Il contribue à près de 50% du nombre d'emplois créés dans l'économie haïtienne. Ce chiffre représente plus de 75% dans les zones rurales. Mais pour produire, les agriculteurs ont besoin de moyens de production, particulièrement des intrants dont les semences sont un élément fondamental. Porte d'entrée dans l'agriculture familiale, ces intrants ne sont pourtant pas toujours disponibles. Plus d'un estiment que l'un des freins à l'amélioration de la productivité agricole est une faible disponibilité et un accès très limité aux intrants agricoles, notamment les semences de qualité.

En 2011, les besoins nationaux en matière de semences étaient estimés à 21 750 tonnes pour une capacité installée de semences améliorées de 3 991 tonnes, selon un rapport de la FAO. Plusieurs initiatives entreprises par l'Etat haïtien, parfois avec le soutien d'organismes internationaux, en vue de rendre disponibles les semences de qualité en quantité n'ont pas fait long feu. Nous pouvons, par exemple, citer le Service d'Etudes et de Recherche Agricole (SERA), le Service National de Semences Améliorées (SENASA), le Centre de Conditionnement et de Stockage de Semences Améliorées (CECOSAM) qui, malheureusement, n'existent plus aujourd'hui. Il en est de même pour la Commission Intersectorielle de Production et de Distribution de Semences Améliorées (CIPDSA). La création de cette entité en 1997 a été considérée comme un véritable tournant dans le soutien de l'Etat haïtien aux activités semencières. Composée de représentants du MARNDR, de ORE, d'organisations paysannes, d'ONG et du secteur privé, la CIPDSA avait pour mission :

- 1) l'exécution des activités en relation avec la production, la multiplication et la distribution de semences et d'autres intrants agricoles (outils, engrais, pesticides),
- 2) la réalisation des plans d'action spécifiques concernant les semences alimentaires de base, le maintien des variétés, le support aux spécifications techniques en relation avec les systèmes haïtiens de production,

- 3) la proposition des procédures et des standards provisoires pour la production et la commercialisation de semences.

La Commission Intersectorielle de Production et de Distribution de Semences Améliorées a contribué à la production et la distribution de volumes importants de semences de haricot, de maïs, de sorgho, de pois congo, de pois de souche, de riz. Faute de financement, elle a cessé de fonctionner en 2002, après cinq ans d'existence.

Face à ce manque de semences de qualité, les agriculteurs-trices utilisent, la plupart du temps, des graines qu'ils avaient conservées lors de la dernière récolte. Les graines qui sont parfois achetées sur le marché local également ne sont pas fiables. Toutes les graines ne sont pas des semences. Les spécialistes évoquent un ensemble de critères ayant rapport à la production et la conservation des semences pour qu'elles soient de qualité. Quand ces critères ne sont pas réunis, la pureté variétale n'est pas garantie et le taux de germination des graines conservées peut être très aléatoire. Elles ne donnent pas toujours de bonnes récoltes.

Comme autre alternative, les agriculteurs et agricultrices s'approvisionnent aussi quelquefois auprès des magasins qui vendent des semences hybrides. Pour exprimer leur potentiel, ces semences doivent être utilisées dans un environnement où tous les facteurs de production (spécialement l'apport en eau et en fertilisant) sont contrôlés. Ces semences achetées dans les magasins ne sont pas reproductibles. Les exploitants et exploitantes agricoles familiales doivent en acheter chaque année, ce qui engendre une forme de dépendance qui est d'autant plus grande s'il s'agit de semences OGM.

Ces semences ne sont pas toujours adaptées à l'agriculture locale. Elles sont accusées parfois d'éliminer des variétés du terroir.

3 Historique des GPAS en Haïti

L'Etat haïtien a par le passé consenti des efforts en vue de rendre les semences disponibles au profit des producteurs et productrices haïtiens. Plusieurs structures ont été créées dans l'objectif de produire ces semences, de les stocker dans de bonnes conditions et de les distribuer. C'est en ce sens que le Service d'Etudes et de Recherche Agricole (SERA) fut créé au sein du MARNDR en 1970. En 1977, le Service National de Semences Améliorées (SENASA) fut mis sur pied. Il fut doté d'un laboratoire d'analyse des semences. L'Etat haïtien a lancé en 1978 le Centre de Conditionnement et de Stockage de Semences Améliorées (CECOSAM), un atelier ayant eu une capacité de conditionnement d'une tonne métrique (TM) de semences par heure. Il disposait d'un dépôt pouvant contenir 500 TM de semences de cultures différentes. Le Centre de conditionnement de semences de riz de Deseaux, dans le département de l'Artibonite, a été mis en place par l'ODVA en 1987. Cette entité avait une capacité de stockage de 600 tonnes de semences par an et une chambre froide. Le 31 août 1995, la Commission intersectorielle de Production et de Distribution de Semences Améliorées (CIPDSA) fut créée par arrêté présidentiel. En plus de contribuer à l'augmentation de la quantité de semences disponibles, la CIPDSA a joué un rôle important dans la mise en place et la professionnalisation de structures privées orientées vers la production conventionnelle de semences.

En 2002, le Service Nationale Semencier (SNS) a vu le jour avec pour mission d'assurer le secrétariat de la CIPDSA et d'appuyer la production et l'utilisation de semences de qualité. Mais faute de financement, la CIPDSA a cessé d'exister au cours de la même année.

3.1 Des unités de Production de Semences Artisanales aux GPAS

Les premiers efforts de rassembler les paysans dans une démarche de production et de distribution de semences remontent dans les années 1970 avec les différents projets initiés dans ce secteur par l'Etat haïtien. Mais il a fallu attendre la création de la CIPDSA en 1995 pour que ces groupements soient formalisés et identifiés sous l'appellation d'Unités de Production de Semences Agricoles (UPSA). Elles étaient dirigées par des ONG. Le ministère de l'Agriculture et les organismes internationaux fournissent des semences de base¹ aux paysans multiplicateurs. Ces derniers font multiplier les semences et les vendent sur le marché local. Les Unités de Production Artisanale de Semences étaient par la suite transformées en Groupement de Production Artisanale de Semences (GPAS). La gestion des activités est désormais assurée par les producteurs et productrices membres.

3.2 Une alternative à l'indisponibilité des semences qui sont parfois de mauvaise qualité

Les groupements de production artisanale de semences sont des regroupements de producteurs agricoles dans l'objectif de produire des semences à partir de semences de base fournies par l'Etat haïtien, à travers le MARNDR ou par des ONG. Ils répondent à un besoin de semences de qualité.

Leur objectif peut consister aussi dans la conservation des semences et/ou des graines pour le compte de tiers ou encore dans le stockage sous clé comme garantie de prêt.

« Les planteurs éprouvent très souvent des difficultés à cultiver leurs terres. Les plants sont chers et ils n'ont pas toujours les moyens. C'est dans cet objectif que le GPASAP a été créé. Nous voulions aider les planteurs à avoir accès aux semences ».

Renuque Monclair, Coordonnateur de GPASAP (Groupement de Producteurs d'amitié de Semences Artisanales de Poussière) à Moron.

Les GPAS jouent un rôle très important non seulement dans la production mais aussi dans la conservation et la commercialisation des semences. Ils mettent à la disposition des exploitant.e.s agricoles des semences à des prix plus abordables que celles vendues par les entreprises privées. De meilleure qualité et plus adaptées aux conditions locales, les semences sont également vendues à des ONG et même à l'Etat haïtien qui en achètent parfois de très grandes quantités à des prix rémunérateurs. Il s'agit d'un marché très lucratif pour les GPAS, quand ils sont sollicités par les ONG et l'Etat.



« Le GPAS représente un énorme avantage pour les planteurs. Moi, par exemple, je ne savais acheter que des grains au marché. Mais depuis que le GPAS existe, j'ai pu me procurer de bonnes semences et ceci, sans débours. Nous les recevons sous forme de prêt. Je peux désormais utiliser l'argent pour payer des journaliers engagés pour le sarclage ».

Jean Sévère Etienne, planteur, membre du GPAS Òganizasyon Fanm Konbit à Léon.

¹ La semence de base est la quatrième génération ou multiplication de la semence de souche qui, elle, est une semence de haute pureté génétique issue du travail de sélection d'un spécialiste appelé « obtenteur ».

4.1 Présentation des GPAS accompagnés

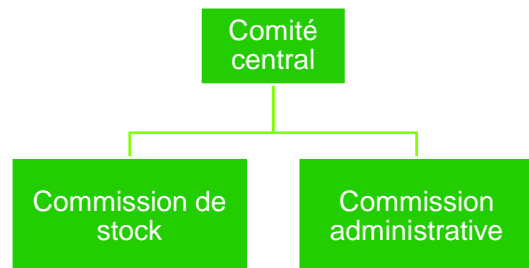
Considéré comme le grenier d'Haïti, le département de la Grand'Anse a connu l'un des pires moments de son histoire en octobre 2016, suite au passage du cyclone Matthew dont l'impact sur le secteur agricole a été considérable. En vue de contribuer à la relance de ce secteur qui a subi d'énormes pertes, HEKS/EPER a décidé d'accompagner sept groupements de producteurs artisanaux de semences basés dans les communes de Jérémie, Moron, Dame-Marie et Abricots. Grâce à un partenariat avec Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR, trois institutions chargées de la mise en œuvre du programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive (PAGAI), cinq autres GPAS ont été ajoutés sur la liste. Ces derniers sont basés à Roseaux et à Beaumont.



Grâce à un partenariat avec Helvetas Haïti, AVSF et GRAMIR, trois institutions chargées de la mise en œuvre du programme d'Appui à une Gouvernance Agricole Inclusive (PAGAI), cinq autres GPAS ont été ajoutés sur la liste. Ces derniers sont basés à Roseaux et à Beaumont.

4.2 Organisation des GPAS

Les douze GPAS sont tous dirigés par un comité central de sept personnes : un coordonnateur ou une coordonnatrice, un trésorier ou une trésorière, un ou une responsable de stock, deux délégué.e.s et deux conseiller.e.s. L'OFK (Òganizasyon Fanm Konba) Organisation des Femmes de Combat en Français est administrée exclusivement par des femmes. Les membres du comité central sont répartis en deux commissions dites commission de stock et commission administrative. La première s'occupe de tout ce qui a rapport à la gestion du stock et au suivi avec les emprunteurs et la deuxième, de tout ce qui se rapporte à la gestion administrative et financière.



Certains GPAS ont plusieurs centaines de membres que l'on appelle généralement « producteurs multiplicateurs ».

Les rapports entre les producteurs multiplicateurs et les GPAS dont ils sont membres sont fondés sur le prêt de semences et un accompagnement technique. Les GPAS fournissent aux producteurs multiplicateurs la quantité de semence à emblaver leurs parcelles de multiplication et c'est à partir de cette récolte que les prêts sont remboursés pour reconstituer le stock qui est utilisé à chaque nouvelle campagne. Ces derniers doivent restituer le double de la quantité de semences empruntée après la récolte. Si la récolte est mauvaise, le prêt est reconduit pour la prochaine saison. Un protocole d'accord est signé en ce sens avec les GPAS.

« Les conditions de prêts nous sont très favorables. Nous pouvons récolter jusqu'à quinze marmites de haricots pour chaque marmite plantée quand la nature est clémente. Nous ne pouvons pas rechigner si on nous demande de restituer le double de ce qu'on avait emprunté ».

Raguil Guillaume, planteur multiplicateur, membre du GPAS de Grand Vincent, Roseaux.



4.3 Montage des GPAS

La plupart des GPAS accompagnés dans le projet ont été créés à l'intérieur d'autres organisations communautaires de base qui existaient déjà. A l'instar de l'OFK, certaines d'entre ces organisations évoluaient déjà dans le secteur semencier. Elles achetaient des grains, les conservaient pour les revendre ensuite. L'aspect production de semences était donc nouveau pour la grande majorité de ces entités. Ainsi, la première démarche a été de porter ces organisations à prendre conscience de l'existence d'un besoin de semences de qualité. Elles ont été amenées à voir l'opportunité qu'il y a à monter un GPAS. Plusieurs réunions ont été tenues avec les membres de ces organisations communautaires de base pour les expliquer en quoi consiste un GPAS. Sur la base de ces informations, ils ont constitué un comité dédié aux activités du GPAS. Des formations sont ensuite organisées au profit des membres du groupement afin de renforcer leurs compétences techniques et administratives. Des mesures d'accompagnement sont également prises en vue de renforcer les capacités physiques de ces entités. Pour démarrer le processus, une quantité de semences de base est distribuée aux GPAS. Cette semence de base peut être achetée dans la communauté ou ailleurs. Le premier travail de préparation de cette semence de base est réalisé par l'équipe du projet. Lors de la remise de la semence de base, une rencontre est organisée avec tous les membres du GPAS qui doivent être au courant de toutes les informations. Cette pratique vise à instaurer la transparence au sein de la structure. Ce type de rencontre se tient au début de la campagne pour en réaliser la planification et à la fin pour en faire un bilan. En plus des formations, des techniciens sont envoyés auprès des exploitants et exploitantes agricoles familiales pour les accompagner tout le long de leurs activités.

4.4 Rôles des acteurs

Plusieurs groupes d'acteurs sont impliqués dans la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des groupements de producteurs artisanaux de semences. Il y a les associations de paysans, le ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural, le ministère de l'environnement, les CASECs, le Service national de semences (SNS), les bureaux communaux agricoles (BAC) et l'équipe de projet. Les GPAS accompagnés ne pouvaient pas atteindre ce niveau d'efficacité sans une participation effective des différents acteurs mentionnés. Les CASECs sont bien informés de la dynamique d'accompagnement établie avec l'appui de HEKS/EPER et de PAGAI puisqu'ils sont signataires du protocole d'accompagnement des GPAS. La Direction départementale de l'agriculture assure de près le suivi de la mise en œuvre du projet à travers les bureaux communaux et a également assuré des formations sur la méthode PIF pour

les GPAS. Elle participe périodiquement à des visites conjointes de terrain, avec HEKS /EPER, assorties de recommandations prises en compte par le pilotage du projet.

Le SNS a joué un rôle capital dans le renforcement de capacités des GPAS. La mobilisation du SNS aux côtés des GPAS a porté sur les aspects de contrôle, d'analyse des modes de fonctionnement, de formation, de production, de récolte, de conditionnement et de stockage desdits GPAS. Le SNS assure un suivi des normes de production. Ce qui doit aboutir à la certification et à la reconnaissance des semences produites par les GPAS.

Les techniciens du projet sont en lien serré avec les GPAS à travers un dialogue et un appui-conseil constructif qui a permis d'impacter la production avec de petites réalisations très simples mais efficaces. Avant, au moment du semis, les planteurs mettaient plus de cinq graines de haricots par poquet ou font le semis à la volée. Grâce aux nouvelles techniques qu'ils ont appris et grâce aussi à la qualité des semences, le semis se fait en utilisant deux graines par poquet.

4.5 Une activité économique viable

Les GPAS ne sont pas que de simples organisations paysannes. Ce sont également des entreprises de service qui vendent les semences qu'ils produisent à des individus et à des institutions, notamment des ONG et des institutions publiques qui ont parfois besoin de grandes quantités de semences pour des projets d'appui au secteur agricole.

Clients des GPAS

Individus : 14'046

Organisations internationales et Programmes : ACTED, AVETI, PITAG, PAGAI, Action Aid, Solidarité internationale, CARE

Structures locales : AMAGA, INUGA, MOCAC, FPDI, AJADAM, Fondation St Luc, UNOGA

La production de semence est une activité économique rentable pour les producteurs. En 2019, le Comité de Développement de Montagnac (KODEMO) a vendu à CECI, une ONG canadienne, pour près de 45 000 gourdes (environ 500 dollars américains à l'époque) de semences. Le contrat qu'a eu le Groupe de Producteurs d'Amitié de Semences Artisanale de Poussière (GPASAP) avec cette même institution et AVETI, une ONG locale, a été beaucoup plus intéressant. Le GPAS leur a fourni des semences de maïs, de haricots, d'ignames, de plantules de cacao et d'autres arbres fruitiers et forestiers pour près de 45 millions de gourdes (environ 480 000 dollars américains).

« Nos semences ne sont pas vendues uniquement à des institutions. Elles sont achetées également par des individus. Les planteurs commencent à prendre conscience de l'avantage des semences par rapport aux grains. Nous les épargnons d'une charge de travail puisque les semences contrairement aux grains sont séchées, triées et conservées de manière appropriées. Ils savent aussi que le rendement des semences est de très loin plus élevé que celui des grains ».

Maude Jean Charles, coordonnatrice de l'Oganizasyon Fanm Konba (Organisation des Femmes de Combat), Léon.



4 Prendre parti en faveur des GPAS

La vision du projet c'est d'avoir une production de semence résiliente avec un focus sur la Gestion des Risques et Désastres.

Les objectifs visés par le projet de développement et de renforcement de capacités de groupements de production artisanale de semences sont de deux ordres : 1) accompagner et renforcer les GPAS mobilisés, dans leur modèle de production, de commercialisation et de protection de semences

reproductibles et 2) contribuer à la fonctionnalité d'une plateforme thématique de concertation, de niveau départemental, sur la question de semences. Trois séries d'actions ont été entreprises au profit des GPAS en vue d'aboutir à ces objectifs.

4.6 Renforcement des compétences techniques des GPAS

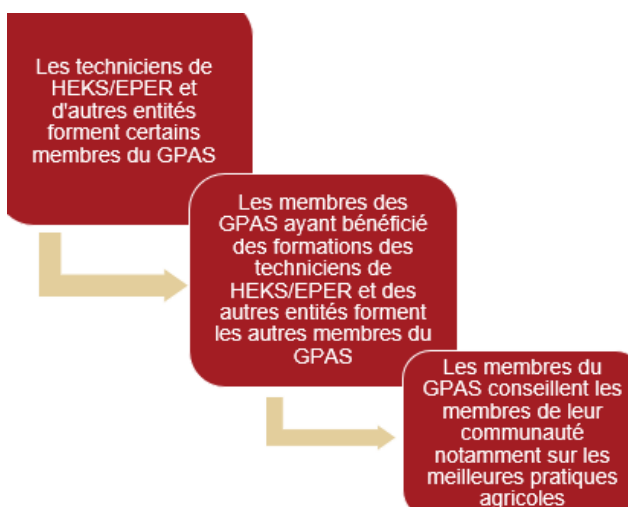
Un premier groupe d'actions visait le renforcement des capacités techniques des GPAS. Leurs membres ont, en ce sens, bénéficié de plusieurs formations sur la sélection massale, la propagation végétale, la multiplication d'ignames par la méthode miniset, la multiplication de bananes par la méthode PIF. Ils ont eu une formation avancée sur la production de semences en mettant l'accent sur l'observation de parcelles de multiplication des variétés et de création variétale. Cette formation leur permet de mieux connaître les variétés des semences et les zones dans lesquelles elles sont plus adaptées. Ils ont eu des séances sur les produits phytosanitaires, la production de bio-pesticides et de compost. Certaines séances de formation ont porté également sur la gouvernance et la Gestion des Risques et Désastres.



« Je suis devenu pratiquement un agronome. Je sais quoi faire pour éradiquer les insectes quand ils attaquent nos jardins. J'ai appris des procédés naturels. Grâce à la formation sur la sélection massale, je sais quels plants choisir pour produire des semences de meilleure qualité ». **St Fleur Jean Morose, membre de KODEMO, Dame-Marie.**

Les formations ont été dispensées selon une approche dite en cascade. Des planteurs formateurs choisis sur la base de leurs aptitudes et de leurs capacités à transmettre leurs connaissances sont formés par des techniciens. Ces formations sont répliquées auprès des autres membres du GPAS qui, à leur tour vont conseiller les membres de leur communauté qui ne font pas nécessairement partie du GPAS.

Des techniciens sont mis à la disposition des membres des GPAS pour les accompagner dans les opérations culturales. Ils visitent régulièrement les centres de stockage et les parcelles de multiplication pour



s'assurer que les techniques enseignées sont bien assimilées. Les parcelles de multiplication constituent le lieu de rencontre entre théories et pratiques. Ce sont des vitrines. Il y a un dialogue permanent entre les techniciens et les membres des GPAS.

Les membres des GPAS ont eu également accès à des formations susceptibles d'accroître leurs compétences en matière de gestion et de commercialisation. Ils ont entre autres appris à calculer les rendements, à évaluer leurs productions, à monter des plans d'affaires, à présenter des bilans annuels. Ils ont bénéficié de conseils en comptabilité et en gestion de stock.

4.7 Renforcement des capacités physiques des GPAS

La deuxième série d'actions entreprises en faveur des GPAS s'inscrivait dans une logique de renforcement de leurs capacités physiques. Ces entités ont reçu des silos pour stocker les semences, des humidimètres pour mesurer le taux d'humidité des semences produites et des thermomètres. Ils ont obtenu également des instruments aratoires qui les ont beaucoup aidés dans leurs tâches. Ils ont été appuyés dans la construction de centre de stockage.



Marie Anglesanne Oscar, conseillère de GPASAP inspectant les silos

Avant le projet de développement et de renforcement de capacités de groupement de production artisanale de semences, tout ce que les GPAS disposaient comme stock était entreposé dans les centres qui, la plupart du temps, étaient très exposés aux vents des tempêtes et à d'autres catastrophes naturelles. Parfois, ils n'ont eu même pas de stocks de réserve. Le projet a encouragé les GPAS à garder en réserve dix pour cent de la quantité des semences produites pour répondre à tout choc qui pourrait avoir des répercussions sur le secteur agricole. Ce stock est renouvelé à chaque saison.



Jean St Fleur et Onélio Severin, deux membres du KODEMOI soulevant le couvercle du réservoir servant à abriter le stock stratégique

Le projet a aussi porté les GPAS à creuser un trou pour y enfoncer un silo en plastique. Un matériau qui résiste mieux au tremblement de terre. Le trou est recouvert à l'aide d'une plaque de béton de manière à protéger le silo contre les intempéries et les éventuelles inondations. Si un cyclone est annoncé par les autorités concernées, le stock de réserve est transféré dans le silo enfoui et protégé durant le passage du cyclone.

Le stock est ensuite extrait puis remis dans les conditions appropriées. L'idée de constituer un stock stratégique peut être considérée comme une innovation dans le cadre du projet.

4.8 Positionner les GPAS

Au-delà des actions visant le renforcement des compétences techniques des membres des GPAS et des capacités physiques de ces structures, un certain nombre d'activités ont été réalisées en vue de leur reconnaissance en tant qu'entreprises de service et la certification des

semences qu'ils produisent. Un protocole a été signé en ce sens avec la Direction départementale de l'agriculture pour l'accompagnement de la mise en œuvre du projet et pour faire des plaidoyers en faveur des producteurs locaux auprès des instances nationales compétentes.

Les plaidoyers sont également menés auprès d'autres acteurs importants du sous-secteur semencier dans l'objectif de positionner les GPAS comme des fournisseurs crédibles. Cela passe notamment à travers la plateforme de GPAS et l'organisation ou la participation à des événements tels que les foires agricoles. Les producteurs peuvent participer dans les débats sur les questions liées aux semences grâce à cette plateforme formée de GPAS et d'autres fournisseurs de services agricoles. La plateforme se réunit tous les trois mois au local des bureaux agricoles communaux (BAC).

Les plaidoyers en faveur de la reconnaissance des GPAS commencent déjà à donner des résultats. Des techniciens du Service National de Semences (SNS) ont déjà effectué plusieurs visites de terrain pour superviser le mode de production des semences adopté par les GPAS et s'assurer de la conformité de ces techniques par rapport aux normes établies par l'Etat haïtien. Ces visites rentrent dans le cadre du processus de certification des GPAS. Ces derniers commencent peu à peu à occuper une place importante en tant que fournisseurs de semences. Ils comptent plus de quatorze mille clients parmi les agriculteurs. Les semences qu'ils produisent ont été également achetées par quatorze organisations locales et internationales qui interviennent dans le secteur agricole dans la Grand'Anse et dans le Sud.

4.9 Produire des semences tout en préservant l'environnement

Le projet de développement et de renforcement de capacité de Groupement de Production Artisanale de Semences est mis en œuvre selon une approche agro écologique. Cette approche désigne l'application d'un ensemble de techniques visant la pratique d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des spécificités écologiques. Elle intègre des pratiques corollaires telles que l'agriculture biologique, l'agriculture régénérative et/ou de conservation, ainsi que certains volets de la permaculture, dans une perspective de développement durable. L'agroécologie s'appuie sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes pour les amplifier, de manière à limiter au maximum les pressions sur l'environnement et à préserver sa capacité de renouvellement.



Les planteurs ont été initiés à la préparation et à l'usage de produits phytosanitaires locaux et organiques. Ils ont appris à lutter contre des insectes ravageurs en se servant de certains éléments disponibles tels que le neem, l'ail, l'ortie et les feuilles de tabac. Les planteurs savent désormais comment utiliser le savon contre les champignons, les pucerons, les fourmis et la cendre de bois contre les limaces. Grâce à des formations sur les techniques de conservation de sols qu'ils ont bénéficiées, les paysans ont les bagages nécessaires pour prévenir l'érosion des terres. Ils ont la capacité de construire des rampes mécaniques en pailles ou en murs de pierres sèches. Ils peuvent réaliser des haies biologiques à base de pieds de repousse tels qu'ananas, canne-à-sucre, moringa, herbe guinée etc...



« J'ai une parcelle de terre située sur une pente. Je ne pouvais rien y cultiver. Elle s'érodait un peu plus chaque jour. Je l'ai laissée à l'abandon. Mais depuis que j'ai suivi la formation sur la mise en place de haies antiérosives, j'y ai construit des rampes vivantes. Maintenant la terre ne dégringole plus. Elle m'a donné deux récoltes de maïs ».

Gislène Michel, planteuse, membre de l'Òganizasyon Fanm Konba (Organisations des Femmes de Combat), Jérémie.

4.10 4.5 Transparence et participation

Le projet de développement et de renforcement de capacités de groupements de production artisanale de semences a beaucoup misé sur la transparence et la participation. Les responsables du comité des GPAS sont encouragés à rendre compte aux membres du groupe. Les rencontres de partage d'informations entre l'équipe accompagnatrice et les GPAS sont organisées en général en présence de toutes et de tous les membres de la structure. Les responsables des comités sont tenus de rendre compte de toutes les rentrées et les sorties en nature et en espèces au moment de l'ouverture et de la fermeture de chaque campagne agricole et lors des bilans annuels. Les membres ont le droit de tout savoir à propos du fonctionnement des GPAS. Ils participent dans toutes les prises de décisions à travers les assemblées générales.

5 Succès et échecs du projet

Certains résultats ont été obtenus comme prévu dans le cadre du projet. D'autres n'ont cependant pas abouti.

Les succès	
Justesse des interventions	La justesse des interventions est un succès du projet. Les producteurs avaient réellement besoin d'un support en matière de production, de stockage et de commercialisation de semences. C'est pourquoi, ils ont accueilli le projet à bras ouverts et ils ont pleinement collaboré.
Les gains financiers	Le projet a eu un impact réel sur le rendement de la production agricole des paysans. Le rendement de leurs jardins a augmenté alors qu'ils utilisent moins de semences. Celles-ci étant de meilleure qualité. Les revenus des producteurs ont également augmenté grâce à la vente de leurs produits. Ces facteurs ont

	suscité leur motivation. Ils sont devenus plus enthousiastes en voyant ces résultats.
La bonne qualité des semences	Les semences produites par les paysans producteurs sont de bonne qualité. Ils n'ont reçu jusqu'à présent aucune critique de la part de leurs clients, que ça soit les institutions ou les individus.

Echecs	
La mauvaise qualité des silos	Fabriqués en tôle, les silos distribués dans le cadre du projet ne sont pas adaptés. Ils ne peuvent pas conserver les semences pendant longtemps. Les silos n'étant pas étanches, il y a échange d'air, développement de champignons dans un milieu à humidité relativement élevée et prise en masse des graines.
Difficultés d'accès aux semences de base	Les centres travaillant sur la production de semences de base sont en difficulté et très peu de recherche existe autour de la production semencière.
L'absence d'une véritable politique en faveur du sous secteur semencier	L'accès de semences devrait être une priorité stratégique mais le peu de moyens dont dispose le SNS démontre que la politique semencière est loin d'être une priorité. Le financement de ce secteur dépend des projets.

6 Ce que nous avons appris

Des mutuels ont émergé au sein de certains GPAS. Les bénéfices réalisés sur les ventes des semences par les membres leur ont permis de créer des mutuels de solidarité afin d'offrir aux adhérents et aux autres membres de la communauté la possibilité d'obtenir des prêts pour financer leurs activités agricoles. La création des mutuels à l'intérieur des GPAS a un impact positif sur le nombre de membres de ces entités. A Gran Vensan (Grand Vincent), le coordonnateur de KPGV a rapporté que beaucoup de paysans ont exprimé leur volonté de faire partie de ce GPAS depuis qu'ils ont lancé le mutuel de solidarité « Sere pou chofe ».

Les locaux abritant les GPAS sont généralement conçus avec un espace de tri et un autre pour déposer les silos. On se rend compte que l'espace de tri est également utilisé à d'autres fins dans certains endroits. A Moron, par exemple, cet espace sert à accueillir des rencontres ou d'autres activités communautaires. Les locaux des GPAS facilitent le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

Les associations sont plus ancrées dans leurs communautés. Toujours à Moron, le GPAS a acheté et a loué des parcelles pour pratiquer l'agriculture ou pour construire des infrastructures ayant rapport à leur champ d'activité.

7 Défis et contraintes

Pour permettre au GPAS de donner de meilleurs résultats en termes de production, de stockage et de commercialisation des semences, il existe un ensemble de défis et de contraintes sur lesquels, il faudrait absolument se pencher.

- **Difficultés économiques des paysans**

L'un des premiers défis à aborder est la difficulté économique des paysans. Beaucoup de planteurs n'ont pas les moyens de cultiver toute leur exploitation agricole. Même s'ils ont accès aux semences sous forme de prêt, ils éprouvent des difficultés à trouver les fonds nécessaires pour faire le désherbage, payer les travailleurs journaliers et autres. Cette situation affecte la quantité des planteurs multiplicateurs de semences. La plupart du temps, ils n'ont que l'intention. En plus d'octroyer des prêts aux paysan.e.s, il serait intéressant de les accompagner dans les autres tâches qui exigent des dépenses en leur donnant la possibilité de rembourser en semence.

- **Eloignement des parcelles de production**

L'éloignement des parcelles de production empêche un meilleur suivi de la part des techniciens des GPAS. Ces derniers devraient en principe visiter régulièrement les parcelles de production des producteurs multiplicateurs qu'ils accompagnent. Mais à cause de l'éloignement des parcelles, ils n'arrivent pas à le faire correctement. Il en résulte un manque à gagner pour les agriculteurs, en termes d'apprentissage et du niveau de rendement de leurs parcelles.

- **Dépendance des activités agricoles des conditions météorologiques**

La plupart des GPAS accompagnés se trouvent dans les mornes. Les terres n'y sont pas irriguées. Les activités agricoles dépendent totalement des conditions météorologiques. Les risques que les récoltes soient mauvaises en ce sens sont toujours très élevés. Quand il ne pleut pas, c'est la perte totale. Perte de temps, d'énergies et de ressources financières. Cela affecte non seulement la production des biens agricoles pour la consommation mais aussi la production et la disponibilité des semences.

- **L'absence de synergie entre les acteurs du secteur**

Il existe un problème d'alignement dans le secteur semencier. Tous les acteurs ne vont pas dans le sens de la vision du projet. Ils ne contribuent pas tous à renforcer la production artisanale de semences. Certains d'entre eux, par exemple, continuent à distribuer parfois de grandes quantités de semences qui ne sont pas de bonne qualité.

- **Absence de culture de reddition de compte**

Reddition de compte, transparence et bonne gouvernance constituent des éléments clés du projet. Les membres des GPAS sont encouragés à intégrer ces pratiques dans leurs comportements. Le montage du projet est réalisé d'une manière telle qu'ils ont l'occasion de mettre ces comportements en pratique. Mais, il y a toujours une réticence. Un refus systématique de partage d'informations.

- **Faiblesse des BAC**

Les bureaux communaux agricoles sont un partenaire clé du projet. Ils ont un rôle important dans les formations et les suivis. Mais faute de moyens, les techniciens de ces entités ne peuvent pas assumer leurs rôles correctement.

8 Recommandations

Il n'y a pas de production de semences sans recherches. Il est important qu'il y ait des études sur des techniques innovantes de production des semences de base, leur durée de vie, leur adaptabilité entre autres. Il faut pour cela encourager l'université dans son rôle de production de savoir et l'Etat devra jouer son rôle de revitalisation des centres de recherche en appui au renouvellement des semences de base pour la démultiplication.

Il faut encadrer les paysans, leur faciliter l'accès à des crédits pour pouvoir augmenter les parcelles de multiplication et du coup augmenter la production de semences. Il faut faciliter la circulation des biens et des personnes en construisant des pistes rurales. Cela permettra aussi de connecter les GPAS qui doivent être conçus dans une logique d'intercommunalité.

Il faut des matériels de stockage mieux adaptés aux semences. Ces matériels doivent pouvoir conserver les semences pendant au moins un an dans un environnement adéquat.

Les producteurs sont trop souvent mis de côté dans le montage des projets dans le secteur agricole. Ils doivent avoir la possibilité de participer dans les discussions lors de la phase de planification des projets. Ils doivent être considérés comme de véritables acteurs ayant leurs mots à dire.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en République d'Haiti

